

mondiales et les intérêts nationaux concourent à ouvrir dans ces régions de nouvelles aires d'activités pour les diplomates et les spécialistes. Je fais allusion aux relations culturelles et aux services d'information à l'étranger. Il est essentiel que les hommes favorisent la compréhension entre les nations par la culture, l'éducation et la science et par un libre échange de renseignements. Il est de l'intérêt de notre pays d'utiliser ces moyens de communication afin d'appuyer nos grands objectifs politiques.

Plusieurs organismes publics qui, dans le système canadien, se consacrent aux affaires culturelles et d'information à l'étranger, comme par exemple l'Office national du film, le Service international de Radio-Canada, la Galerie nationale et le Conseil des arts du Canada, oeuvrent tous à l'idée que d'autres pays se font de notre pays. Il est donc de l'intérêt du Canada que ces activités se rattachent d'une façon générale aux objectifs de sa politique extérieure. Pour atteindre ce but d'une façon ordonnée, on a créé un Comité interministériel de l'information canadienne à l'étranger. Vous serez d'accord, je crois, que les organismes que je viens de mentionner, de concert avec nos missions, ont accompli ces dernières années un bon et solide travail.

De plus, on a pris d'importantes mesures en vue de favoriser les relations culturelles et scolaires avec certains groupes de pays. Ce n'est que depuis quelques années que nous participons au programme du Commonwealth pour l'éducation. L'été dernier, des artistes canadiens se sont produits en